



DIE GEBIRGSKANTONE

Regierungskonferenz der Gebirgskantone
Conférence gouvernementale des cantons alpins
Conferenza dei governi dei cantoni alpini
Conferenza da las regenzas dals chantuns alpins

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONTRE LA SORTIE PRÉCIPITÉE DU NUCLÉAIRE

La Conférence gouvernementale des cantons alpins (CGCA) se prononce contre la sortie précipitée du nucléaire. L’approvisionnement sûr en électricité de la Suisse revêt une importance fondamentale et ne doit donc pas être exposé à des risques inutiles. Par ailleurs, l’abandon du nucléaire ne résout pas le problème de la force hydraulique.

Si l’initiative «Sortir du nucléaire» est acceptée, l’année prochaine déjà, trois des cinq centrales nucléaires devront être mises hors service. En 2029, année de l’arrêt de la dernière centrale nucléaire, il manquerait 40 % de la production suisse d’électricité. Afin de garantir en tout temps un approvisionnement sûr en électricité, d’importantes mesures pour l’infrastructure du réseau et l’accroissement des énergies renouvelables seraient indispensables. Malheureusement, de telles mesures se révèlent irréalisables en un laps de temps si court, raison pour laquelle il ne faut pas s’exposer à des risques inutiles.

L’infrastructure du réseau n’est pas prête

La mise hors service des grandes centrales produit des effets considérables sur les flux d’électricité dans le réseau de transport. Il en résulte des congestions de réseau qui représentent des risques pour un approvisionnement sûr. Afin de prévenir ces risques, il faudrait mettre à disposition l’infrastructure de réseau nécessaire jusqu’à fin 2017. Pour cela, toutes les autorisations de construire des lignes nécessaires devraient être disponibles aujourd’hui déjà. Pour prévenir les congestions de réseau dans les régions de Berne et Zurich en particulier, il faudrait utiliser à grande échelle l’énergie hydraulique produite en Valais. Une réalisation immédiate de la nouvelle ligne 380 kV Chamoson - Chippis et du transformateur nécessaire à Chippis est toutefois irréaliste. Comme les difficultés d’approvisionnement dans les centres urbains se répercutent facilement sur la Suisse entière, notre pays n’a pas intérêt à prendre de tels risques.

La compensation par des énergies renouvelables produites sur le territoire suisse n’est pas possible – Conséquence: importation de courant sale

En cas d’acceptation de l’initiative «Sortir du nucléaire», 22 TWh de la production totale devraient être remplacés d’ici 2029. Selon l’étude de potentiel de l’Office fédéral de l’énergie (OFEN, 2012) à la base de la Stratégie énergétique 2050, le potentiel d’extension des énergies renouvelables (sans la force hydraulique) d’ici 2050 est d’environ 23,5 TWh. Mais l’exploitation de ce potentiel nécessiterait une augmentation des surfaces d’installations photovoltaïques équivalant à 16 000 terrains de football pour l’énergie solaire ainsi que la construction d’un millier d’éoliennes dans le secteur éolien. Par ailleurs, la réalisation du potentiel géothermique s’avère toujours plus problématique. C’est pourquoi la compensation, par des énergies renouvelables indigènes, de la production supprimée suite à la sortie du nucléaire est tout à fait illusoire. La production supprimée devrait être de toute façon couverte par des importations de courant. La consommation de courant sale importé de nos pays voisins augmenterait, ce qui serait une absurdité pour l’environnement et dommageable pour l’économie.

La sortie du nucléaire ne résout pas le problème de la force hydraulique

In fine, il est illusoire de penser que l’énergie hydraulique suisse pourrait tirer profit d’une sortie rapide du nucléaire. L’électricité produite à base de charbon est l’élément déterminant aux bourses européennes d’électricité. Aussi longtemps que l’électricité sera subventionnée en raison de taxes CO₂ inefficaces, le prix de l’électricité n’augmentera pas durablement. Si la Suisse sort du nucléaire, une hausse des prix pendant les mois d’hiver très froids ne peut être exclue, mais l’énergie hydraulique ne deviendrait pas rentable durablement pour autant. D’autres mesures réglementaires seraient dès lors nécessaires aussi longtemps que la taxe sur le CO₂ dans l’UE ne sera pas ramenées au niveau suisse et que les subventions massives accordées aux énergies renouvelables en Allemagne et au courant d’origine nucléaire en France ne seront pas supprimées.

Président: Staatsrat Dr. Christian Vitta
Secrétaire générale: lic. iur. Fadri Ramming

Hinterm Bach 6, Postfach 658, 7002 Chur
Tel. 081 250 45 61, Fax 081 252 98 58
kontakt@gebirgskantone.ch
www.cantonsalpins.ch

Coire/Bellinzone, le 15 novembre 2016

Personnes de contact :

Dr Christian Vitta, Président de la CGCA: 091 / 814 44 60 dfedir@ti.ch
Fadri Ramming, Secrétaire général de la CGCA: 081 / 250 45 61 fadri.ramming@bluewin.ch

Portrait sommaire de la Conférence gouvernementale des cantons alpins

La Conférence gouvernementale des cantons alpins (CGCA) a été créée en 1981. Actuellement, **les Gouvernements des Cantons d'Uri, d'Obwald, de Nidwald, de Glaris, des Grisons, du Tessin et du Valais** en font partie. Elle vise à la représentation commune des préoccupations spécifiques de la montagne et des intérêts au niveau national et à l'étranger. Dans ce domaine, il y a tout spécialement les sujets tels que l'aménagement du territoire / le tourisme, l'énergie, les finances, les transports et la politique étrangère (collaboration avec les régions alpines frontalières).

La surface des sept Cantons regroupés dans la CGCA correspond à 43 % de la surface totale de la Suisse. Environ 1 million de personnes vivent dans les Cantons de la CGCA, soit 13 % de la population suisse. La densité moyenne de population dans le périmètre de la CGCA est d'environ 70 personnes au kilomètre carré (pour l'ensemble de la Suisse : 176 habitants/km²).

www.cantonsalpins.ch